



Une planète, un geste, un avenir

Devis PV12-20230227-01648

En date du : 27/02/2023

Hélios Energies SA
Route de Saint-Julien 77b
1212 Grand-Lancy
CHE-312.371.077 TVA
Suisse

M Philippe NATALIZZI
route du Grand Lancy 112H
1212 Grand-Lancy, GE
Suisse

Votre contact : Alexis Solod

Tel : 078 668 94 25

Email : a.solod@helios-energies.ch

Objet : **OFFRE PHOTOVOLTAÏQUE CLÉ EN MAIN : Hélios Énergies pour une installation sans surprise au budget maîtrisé !**

Inclus : Fourniture matériel, mise en sécurité, installation complète, raccordement électrique, annonce d'installation, mise en service et gestion administrative complète.

GARANTIE PREMIUM HÉLIOS ÉNERGIES DE 25 ANS INCLUS !

Information de dimensionnement :

- Nombre de panneaux Photovoltaïques : **12** soit une puissance photovoltaïque installée de : **4,92** kWc

Information QUALITÉ / SÉCURITÉ :

- Toutes nos installations photovoltaïques sont réalisées avec du matériel de haute qualité
- Toutes nos installations photovoltaïques sont réalisées avec échafaudage.

Hélios Énergies,

Votre installateur lauréat du trophée SIG de la transition énergétique (remis le 3 novembre 2020), nous sommes une référence dans le domaine photovoltaïque, incluant un dimensionnement de votre installation, permettant l'optimisation de l'autoconsommation directe au sein du foyer.

LA GARANTIE PREMIUM HÉLIOS ÉNERGIES DE 25 ANS :

Fort de notre expérience et la qualité du matériel que nous vous proposons, nous sommes désormais en mesure d'apporter à nos clients une garantie **PREMIUM** (pièces/ main-d'œuvre et déplacement) de **25 ans** sur :

Le matériel, l'installation, la maintenance et le dépannage.

Notre garantie PREMIUM vous préserve de tout frais supplémentaire sur la maintenance et le dépannage de votre installation photovoltaïque.

Hélios Énergies, vous garantit durant **25 ans** la sérénité d'une installation de qualité, durable et bénéficiant du monitoring à distance (production, autoconsommation, revente, achat).

Nos labels :

Nous sommes Partenaire Engagé SIG éco21 "Solaire" et Membre "LES PROS DU SOLAIRE"

Hélios Énergies sécurise votre investissement avec du matériel de haute qualité et performant !


Les panneaux photovoltaïques bénéficient d'une garantie matériel de **25 ans** ainsi qu'une garantie de production linéaire de **25 ans**, la production d'électricité sera convertie en courant alternatif par des micro-onduleurs ENPHASE IQ-7+ dernière génération.



Garantie micro-onduleur **25 ans**, ce type de conversion permet l'acheminement de l'électricité en toute sécurité et simplifie l'implantation des panneaux photovoltaïques, ceux-ci ayant besoin de la luminosité et non du soleil nous pouvons les disposer sur toutes les orientations disponibles.


Ce système permet de rendre chaque panneau indépendant.

Pour une production optimum il est conseiller de procéder à l'élagage régulier de la végétation proche de l'installation.



Image	Description	Qte	Remise	PU HT	Total HT
MATÉRIEL - PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUE					
	MATÉRIEL (Panneau photovoltaïque) Panneau solaire : Monocristallin Nombre de cellule : 108 Puissance : ****410 Wp**** Dimension en mm : L 1'728 x l 1'134 x P 30 Poids : 24.5 kg Couleur du cadre : noir BI-VERRE TRANSPARENT : <ul style="list-style-type: none"> • Verre solaire avant : 2,0 mm tempéré • Verre solaire arrière : 2,0 mm tempéré *verre arriere en ceramique noire pour ful l black Garantie produit :25 ans Garantie de puissance : 25 ans à 89.4% Garantie de puissance : 30 ans à 87.4% (Visuel non-contractuel)	12	0.00 0.00%	295.00 Pièce(s)	3 540.00

MATÉRIEL - CONVERTISSEUR					
	MATÉRIEL (Convertisseur) Convertisseur : Micro-onduleur ENPHASE Type : IQ-7 + dernière génération Puissance de : 235 à 440 W Plage de fonctionnement : de -40 ° à +65 ° Refroidissement : Naturelle Dimensions en mm : L 212 x H 175 x P 30.2 Poids : 1.08 kg Suivis de production : My Enlighten Garantie fabricant : 25 ans (Visuel non-contractuel)	12	0.00 0.00%	198.00 Pièce(s)	2 376.00
	MATÉRIEL (Raccordement) Ensemble raccordement panneau/micro-onduleur : <ul style="list-style-type: none"> • Câblage Enphase Trunk (Visuel non-contractuel)	12	0.00 0.00%	45.00 Pièce(s)	540.00

MATÉRIEL - COMMUNICATION					
	MATÉRIEL (Communication) Passerelle de communication : ENVOY METERED Marque : ENPHASE Plage de fonctionnement : de -40 ° à +65 ° C Capacité : 600 micro-onduleur	1	0.00 0.00%	670.00 Pièce(s)	670.00

Dimensions : L 213 x H 126 x P 45
Poids : 0.5 Kg
Connexion internet possible : Wifi intégré
ou Ethernet
Garantie : 5 ans

**Raccordement électrique avec mesure
d'autoconsommation**

(Visuel non-contractuel)

MATÉRIEL - STRUCTURE DE MONTAGE

	<p>MATÉRIEL (Structure de montage)</p> <p>Marque : K2 Système Type : S-DOME</p> <p>Ensemble structure de montage - S-DOME :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Structure S-DOME de 5 à 10° • Rail de montage • Coupe vent • Windbreaker • Kits étriers de module • Support "PORTER" pour lestage • Dalle de lestage • Visserie spécifique <p><i>(Visuel non-contractuel)</i></p>	12	0.00 0.00%	225.00 Pièce(s)	2 700.00
--	---	----	---------------	--------------------	----------

MATÉRIEL - ELECTRICITE

	<p>MATÉRIEL (Electricité)</p> <p>Ensemble raccordement électrique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enphase coupleur de câble • Enphase terminaison de branche • Connecteur mâle • Connecteur femelle • Tableau de protection électrique • Baguette cache câble <p><i>(Visuel non-contractuel)</i></p>	1	0.00 0.00%	1 500.00 Forfaitaire	1 500.00
	<p>MATÉRIEL (électricité)</p> <p>Dénomination : Q-Relay 3p Marque : ENPHASE</p> <p>Détail : Dans les installations Enphase IQ, le relais Q multiphasé fonctionne comme un dispositif de</p>	1	0.00 0.00%	254.00 Pièce(s)	254.00

surveillance et de déconnexion du réseau.
 Le relais Q isole physiquement les micro-onduleurs de la série IQ du réseau lorsque des anomalies sont détectées ou conformément aux réglementations du réseau, et il se reconnecte automatiquement lorsque les conditions de réseau valables sont rétablies.
 Le Relais Q Tétrapolaire permet d'isoler les tous les conducteurs de phase et le neutre

Garantie : 5 ans

(Visuel non-contractuel)



MATÉRIEL (électricité)

Dénomination : FERRITE

Détaille :

ils servent à réduire les signaux parasites dans les câbles.

(Visuel non-contractuel)

40

0.00
0.00%




0.63
Pièce(s)

25.20

Sous total

11 605.20



Image	Description	Qte	Remise	PU HT	Total HT
PRESTATION - INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE					
	Échafaudage (Hélios Energies ou Entreprise partenaire) <ul style="list-style-type: none"> • Location • Transport • Montage • Contrôle de sécurité • Démontage <i>(Prestation variable selon besoin de l'installation)</i> <i>(Tarification forfaitaire)</i>	1	0.00	3 750.00 <i>Forfaitaire</i>	3 750.00
	PRESTATION (Installation photovoltaïque) - AJOUTEE S-DOME <p>Ensemble des prestations installation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Manutention du matériel • Préparation du support • Mise en place de la structure de montage • Mise en place, fixation et réglage • Mise en place des micro-onduleur • Finition • Nettoyage chantier de fin d'installation <i>(Prestation variable selon besoin de l'installation)</i> <i>(Visuel non-contractuel)</i>	12	0.00 <i>0.00%</i>	210.00 <i>Forfaitaire</i>	2 520.00
PRESTATION - ELECTRICITE					
	PRESTATION INTERIEUR (électricité photovoltaïque) <p>Ensemble des prestations installation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de la passerelle de communication • Mise en place du tableau électrique • Tirage et descente du câblage jusqu'au compteur • Raccordement électrique de l'installation au compteur • Mise en place du Q-Relay ENPHASE • Mise en place des ferrites • Test de fonctionnement • Test de communication <i>(Prestation variable selon besoin de l'installation)</i> <i>(Tarification forfaitaire)</i>	1	0.00 <i>0.00%</i>	800.00 <i>Forfaitaire</i>	800.00
Sous total					7 070.00



PARTENAIRE ENGAGÉ 2020





Image	Description	Qte	Remise	PU HT	Total HT
ADMINISTRATIF					
	<p>PRESTATION (Gestion administrative)</p> <p>Administratif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Validation de l'implantation des panneaux et point technique • Gestion des démarches & suivis des subventions • Création des identifiants internet • Support et surveillance de l'installation <p><i>(Prestation variable selon besoin de l'installation)</i> <i>(Tarification forfaitaire)</i></p>	1	0.00 0.00%	300.00 <i>Forfaitaire</i>	300.00
	<p>PRESTATION (Ingénierie et suivis du projet)Ingénierie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation du/des calepinage(s) / photo-montage(s) • Calcul du/des productible(s) de l'installation • Calcul d'auto-consommation / revente réseau • Réalisation de(s) simulation(s) d'économie(s) d'énergie • Validation technique avant installation <p><i>(Prestation variable selon besoin de l'installation)</i> <i>(Tarification forfaitaire)</i></p>	1	0.00 0.00%	300.00 <i>Forfaitaire</i>	300.00
Sous total					600.00




Image	Description	Qty	Remise	PU HT	Total HT
FRAIS DIVERS					
	PRESTATION "Déplacement" Déplacement dépôt chantier et chantier dépôt (Tarification forfaitaire)	1	0.00 0.00%	300.00 Forfaitaire	300.00
	PRESTATION (Frais obligatoire) INCLUS : <ul style="list-style-type: none"> Frais de certification de l'installation Frais de réception et contrôle Frais de livraison du matériel Fourniture et pose d'autocollant obligatoire "Installation photovoltaïque" (Tarification forfaitaire)	1	0.00 0.00%	1 415.00 Forfaitaire	1 415.00
Sous total					1 715.00

Image	Description	Qte	Remise	PU HT	Total HT
-------	-------------	-----	--------	-------	----------

GARANTIE PREMIUM HÉLIOS ENERGIES DE 25 ANS

Le code des obligations définit une garantie de 2 ans sur les travaux réalisés.

Notre expérience et notre savoir faire nous permettent aujourd'hui de vous apporter encore plus de garantie !

	<p>GARANTIE PREMIUM HÉLIOS ENERGIES 25 ANS</p> <p>Durée : 25 ans (2 ans légales + 23 ans Hélios Energies)</p> <p>Matériel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Photovoltaïque : 25 ans (garanties fabricant) • Micro-onduleur : 25 ans (garanties fabricant) • Envoy : 5 ans (garanties fabricant) + extension de garantie de 20 ans Hélios Énergies • Tableau de protection électrique (tableau, disjoncteur, etc.) installé par nos soins garantie 25 ans <p>Inclus en illimité durant 25 ans</p> <p>1 - Maintenance La maintenance correspond au bon fonctionnement de votre installation photovoltaïque avec surveillance de bon fonctionnement à distance (sous réserve d'installation avec monitoring), reconnexion de votre passerelle de communication à internet.</p> <p>2 - Dépannage Le dépannage correspond à toute les interventions nécessaire au bon fonctionnement de votre installation photovoltaïque. exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intervention / remplacement sur panneaux photovoltaïque • Intervention / remplacement sur micro-onduleur • Intervention / remplacement sur onduleur • Intervention / remplacement sur passerelle de communication • Intervention / remplacement sur tableau de protection électrique installé par Hélios Energies <p>3 - Déplacement Tous les déplacements nécessaire à la</p>	1	0.00 0.00%	1 392.76 Pièce(s)	1 392.76
--	--	---	---------------	----------------------	----------



maintenance et dépannage de votre installation photovoltaïque.

Intervention :

Pièce, main-d'œuvre et déplacement durant 25 ans par Hélios Énergies

Intervention du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h sur rendez-vous.

Notre garantie PREMIUM vous préserve de tout frais supplémentaires sur la maintenance et dépannage de votre installation photovoltaïque !

Sous total

1 392.76



Image	Description	Qte	Remise	PU HT	Total HT
-------	-------------	-----	--------	-------	----------

SUBVENTIONS - CONDITION APPLICABLE A PARTIR DU 01 JANVIER 2023

En fonction du type d'installation et de la puissance installée nous estimons que vous devriez obtenir

- CHF 200,- de subventions "installation"
- CHF 1'968,- de subventions "puissance"
- CHF 1'084,- de subventions "commune" (*sous réserve de reconduction et de budget disponible*).
- CHF 715,- de PRIME "SIG" (*sous réserve de reconduction et de budget disponible*).

Ce montant est à titre indicatif, nous ne pouvons garantir cette somme.

INFORMATIONS *A COMPLETER IMPERATIVEMENT LORS DE LA SIGNATURE DU CONTRAT*****

ADMINISTRATIF SUBVENTIONS

Email pour subventions / facturation :
 N° IBAN :
 Nom du titulaire du compte :
 Nom de la banque :
 Année de construction de la maison :


PRIME SIG - INFORMATIONS OBLIGATOIRES (exactement comme notifié sur vos factures SIG)

Nom et prénom :
 Numéro Client :
 Numéro du compteur électrique :
Il sera nécessaire de transmettre une facture SIG - (envoyer à s.rachoulis@helios-energies.ch)

VALIDATION DE L'OFFRE

Lieu : Date :/...../..... Signature :

TARIFICATION

	Pour total CHF TTC "ARRONDI"	1	5.99	0.00 -5.99 Pièce(s)	-5.99
--	------------------------------	---	------	---------------------------	-------

Notes :

*****Conditions de règlement (1-a)*****

- Signature (1-b) (+/- 40%) soit :
• CHF TTC 9'000
- Livraison du matériel sur site (1-c) (+/- 40%) soit :
• CHF TTC 9'000
- Démarrage de installation (1-d) (+/- 15%) soit :
• CHF TTC 4'000
- Solde - 30 jours après le démarrage (1-e) (+/- 5%)
soit :
• CHF TTC 2'100

Total net HT CHF 22 376.97
 Normal 7.70% CHF 1 723.03
Montant total TTC CHF 24 100.00



Date de validité : 29/03/2023

1 - Conditions de règlement :

1-a / Règlement

- 5 jours à réception de la facture - (en cas de non-respect, des frais de relance de CHF 25.- peuvent être appliqués)

Détail :

1-b / (à signature du contrat) :

- La signature du document "devis" valide votre accord tarifaire et ses conditions de règlement sans réserve, à l'issu une facture vous sera transmise.

1-c / (à la livraison du matériel sur site) :

- Pour la réalisation de votre installation solaire ou chauffage nous effectuerons ou nous demanderons à notre transporteur d'effectuer la livraison du matériel sur le site des travaux, à l'issu de la livraison une facture vous sera transmise.

1-d / * (démarrage de l'installation) :

- Pour les installations solaires : Votre installation solaire est opérationnelle au départ de nos installateurs, vous produisez votre électricité, à l'issu une facture vous sera transmise.
- Pour les installations chauffage : Votre installation de chauffage est opérationnelle au départ de nos installateurs, votre installation vous procure chauffage et/ou eau chaude sanitaire, à l'issu une facture vous sera transmise.

1-e / le règlement du solde de l'installation intervient 30 jours après le démarrage de l'installation et permet :

- La réalisation des différents contrôles d'installation, de contrôle électrique, de certification d'installation, de changement de compteur (si nécessaire), de mise en service par la station technique agréée par le fabricant de votre pompe à chaleur.
- L'envoi de la facture acquittée au(x) différent(s) service(s) compétent pour l'obtention des subventions
- De bénéficier de la garantie matérielle (garantie fabricant - selon condition et réglementation en vigueur lors de la signature du contrat)
- De bénéficier de la garantie installation et service après-vente (garantie installateur - selon condition et réglementation en vigueur lors de la signature du contrat)

2 - Conditions générales :

- Offre tout inclus sauf contrainte technique non visible à la validation technique ou omission d'information du client.
- Contrat sous réserve de validation technique.
- Le contrat inclus le matériel mentionné ou son équivalent.
- En cas de rupture de stock, il sera installé un produit de gamme, qualité et puissance similaire ou équivalente sans modification de contrat (uniquement pour photovoltaïque).
- Coût de raccordement électrique lié à une augmentation de la puissance acquise où la modification d'une introduction électrique non adaptée restera à la charge du client - non inclus dans nos offres.
- Installation sous réserve des conditions climatique, le client doit fournir électricité et eau pour la réalisation des travaux
- Le client doit permettre l'accès à la maison durant la période d'installation définie par Hélios Energies.
- Hélios Energies ne peut être tenu responsable d'éventuelles variations (montant des subventions - coût énergétique de la pompe à chaleur) par la suite, ce montant est à titre indicatif, nous ne pouvons garantir cette somme - non-contractuel.
- Cas rare : « Puissance d'introduction électrique », dans le cas où la puissance d'introduction électrique du foyer serait insuffisante pour la réalisation de l'installation, celle-ci devra faire l'objet d'une augmentation de puissance, les frais liés à ceci et tous travaux nécessaires seront à la charge du client – prestation non incluse dans notre offre.

3 - Solaire :

- Calepinage / photomontage prévisionnel - non-contractuel
- Estimatif de production, d'autoconsommation, de revente et/ou stockage sur batterie estimative - non-contractuel
- Calcul d'amortissement et de rentabilité selon les conditions de vente et rachat de la production d'électricité par votre fournisseur d'énergie en vigueur lors de l'élaboration de l'offre - non-contractuel
- Rentabilité sous réserve d'élagage régulier de la végétation.

4 - Chauffage :

- Estimatif de consommation électrique de la pompe à chaleur - non-contractuel
- Dimensionnement de la pompe à chaleur réalisée selon les informations de consommation énergétique transmises par le client, Hélios Energies ne peut être tenu pour responsable en cas d'information erronée.



5 - Offre clé en main :

- Offre clé en main pour tous travaux mentionnés dans notre offre. Tous autres travaux demandés à Hélios Énergies lors de la visite technique ou lors de l'installation fera l'objet d'un devis complémentaire, celui-ci devra être accepté par le client avant la réalisation des travaux.

6 - Prestation :

- Les prestations indiquées dans notre offre sont forfaitaires en raison de nos propositions « clé en main » et variables selon les besoins de l'installation. Hélios Énergies adaptera ses prestations en cas de besoin, pour la réalisation des travaux. Ceci ne pourra faire l'objet d'une moins-value.

7 - Garantie Pompe à chaleur :

- Les garanties « prestation » Hélios Énergies s'appliquent uniquement au travail réalisé pour l'installation « main d'œuvre ». Cette garantie ne s'applique nullement au matériel qui conserve la garantie fabricant
- Pompe à chaleur : garantie 2 ans fabricant, possibilité d'extension de garantie avec maintenance de 15 ans (premium), 12 ans (plus), l'extension de garantie et maintenance vous seront proposer par Hélios Energies.

8 - Garantie Photovoltaïque :

- Photovoltaïque : Hélios Energies garantie l'intégralité (matériel, installation et maintenance) durant 25 ans

9 - Subvention :

- Les délais annoncés sont variables selon le nombre de dossiers à traiter par les différents services – ceux-ci sont donnés à titre indicatif – non contractuel.
- Les montants annoncés sont en fonction des différents organismes et des conditions en vigueur lors de la signature du contrat, nous ne pouvons garantir cette somme - non contractuel.

10 - Contrat d'entreprise SIA :

• Nos contrats ne sont pas des contrats d'entreprise SIA, de fait nos obligations ne répondent pas aux normes contractuelles fixées par la SIA. Dans le cas où les normes contractuelles fixées par la SIA nous seraient malgré tout imposées, Hélios Énergies se réserve le droit d'annuler le contrat.

11 - Gestion / Planification :

- La planification et la gestion des chantiers convenus par contrat avec Hélios Énergies sont à la charge de cette dernière pour les interventions la concernant.
- La planification et la gestion de ces chantiers ne peuvent être soumises à un tiers (architecte, conducteur de travaux, etc.) qu'en concertation avec Hélios Énergies pour les interventions la concernant dans le déroulement des dits chantiers.

Dans le cas contraire, Hélios Énergies se réserve le droit d'annuler le(s) contrat(s) concernés.

